

## L'UNEC publie le guide pour la transition écologique des métiers de la coiffure



**Il y a de cela des années, la Coiffure a été l'un des premiers secteurs à prendre conscience des enjeux liés au développement durable.** En effet dès 2009, la profession s'est engagée dans une démarche écoresponsable avec la création du label spécifique *Mon coiffeur s'engage*. « À l'époque, nous étions probablement un peu trop précurseurs, et la démarche s'est développée pas à pas, timidement » avoue Christophe Doré, président de l'Union nationale des entreprises de coiffure. « Aujourd'hui, nous assistons à une réelle prise de conscience de la part des consommateurs qui sont de plus en plus exigeants (protection de la planète, produits naturels, etc.) et des chefs d'entreprise qui ont la volonté de bien faire mais qui sont un peu perdus » insiste-t-il.

### **Un défi que la profession doit relever collectivement**

Bien plus qu'un simple souhait, prendre soin de notre planète est devenu une nécessité urgente pour assurer son avenir et celui des futures générations. A cette nécessaire transition écologique et énergétique, s'ajoutent la flambée des prix de l'énergie et des matières premières qui nous poussent tous collectivement à accélérer encore davantage ce processus de transformation devenu vital. Ce n'est pas chose aisée, certes, mais avec des gestes simples nous pouvons toutes et tous contribuer à l'émergence d'un monde bas carbone. Face à ces enjeux l'Union nationale des entreprises de coiffure s'est donc mobilisée pour réaliser en partenariat avec la Direction Générale des Entreprises, un guide spécifique Transition énergétique, conçu pour des coiffeurs par des coiffeurs. **Ce guide propose aux coiffeurs des gestes simples à appliquer au quotidien afin de réduire leur consommation d'eau et d'énergie**

**mais aussi leur production de déchets. Ce livret propose également des aides pour financer la transition écologique des TPE.** *« Il constitue une première étape permettant à chaque chef d'entreprise de coiffure, de transformer ces nouvelles contraintes en opportunités, opportunités de différenciation, d'économies, de motivation pour les collaborateurs...etc. Les avantages pour les coiffeurs sont multiples puisqu'au-delà de participer à la préservation de la planète, ces pratiques représentent également des économies pour les chefs d'entreprises »* précise Christophe Doré.

## **Un guide pratique pour accompagner les coiffeurs vers une activité plus vertueuse**

Rédigé par les experts de l'UNEC avec le soutien de la DGE, ce guide pratique donne aux professionnels de la coiffure une multitude de conseils et astuces pour les accompagner dans la transition écologique de leur activité.

### **Au sommaire :**

- Transition écologique : les enjeux pour le secteur de la coiffure
- Constats et bonnes pratiques pour répondre aux enjeux de la transition écologique
- Les outils publics et privés auxquels recourir pour s'engager dans une démarche écologique
- Aides proposées aux entreprises de coiffure pour s'engager dans une démarche de transition écologique
- Témoignages de coiffeurs
- Annexes : réglementations et liste des chargés de mission environnement des CMA régionales

## **A propos de l'Union nationale des entreprises de coiffure**

Première organisation professionnelle du secteur de la coiffure, l'UNEC jouit d'une présence nationale à travers 13 unions régionales, 96 syndicats départementaux, 185 salariés et 3000 élus bénévoles. Acteur majeur du dialogue social, engagé pour défendre les intérêts socio-économiques de la profession, l'UNEC travaille à une vision du métier résolument tournée vers l'avenir autour des enjeux liés à la formation, la RSE ou encore le digital. L'UNEC est aussi l'interlocuteur privilégié de tous les chefs d'entreprise (avec ou sans salariés) avec pour mission de les accompagner dans la transformation du métier. Enfin l'UNEC endosse le rôle de représentant de la profession auprès des institutions en les sensibilisant pour valoriser et créer les conditions de son développement.

Plus d'informations sur : [www.unec.fr](http://www.unec.fr)

### **Contacts presse :**

#### **Céline Lavail-Georgin**

Responsable Marketing et Communication

[celine.lavail@unec.fr](mailto:celine.lavail@unec.fr)

01 42 61 50 65

#### **Christelle Pelka**

Directrice du Cabinet du Président

[christelle.pelka@unec.fr](mailto:christelle.pelka@unec.fr)

01 42 61 53 24